

PARATENNIS

Le Paratennis est une pratique associée à la FFT depuis 2017 qui regroupe le tennis fauteuil et le tennis pour les sourds et malentendants. Le Paratennis organise la pratique du tennis en l'adaptant aux contraintes du handicap, dans le respect des valeurs du tennis.

Le tennis fauteuil

Le Tennis en fauteuil roulant se joue en simple et en double autant en compétition qu'en loisir. Toute personne atteinte d'un handicap physique entraînant une perte fonctionnelle ne permettant pas une pratique debout.

Deux catégories existent :

La catégorie "Quad" regroupant les joueurs et joueuses ayant une atteinte fonctionnelle aux membres inférieurs et supérieurs.

Et une catégorie qui rassemble l'ensemble de tous les autres joueurs quel que soit leur handicap : En compétition les joueurs évoluent en fonction de leurs niveaux de jeu dans les différents tournois.

Le tennis pour sourds et malentendants

Les personnes démontrant une perte d'au moins 55 décibels sur la meilleure des 2 oreilles. Un audiogramme réalisé chez un médecin ORL est requis. Cet audiogramme est ensuite présenté à la commission médicale de l'ICSD, laquelle attribue un numéro ID au sportif qui peut alors s'inscrire dans toute compétition nationale ou internationale réservée aux sourds et malentendants.

Le terrain

Les pratiquants peuvent évoluer sur tous les types de surface en dur (résine, béton poreux, moquette, etc.) ou sur terre battue.

Organisation

La Ligue organise un Trophée Régional Tennis Fauteuil ouvert à tous les pratiquants sans limite de classement. Cette journée a différents objectifs, le premier est de réunir les pratiquants autour de leur passion commune, le second est de faire découvrir la compétition aux joueurs(euses) loisirs et le troisième est de promouvoir la pratique pour favoriser le développement de cette dernière.

+ d'infos sur le Paratennis

<http://www.paratennis.fr/>

<https://www.fft.fr/jouer/paratennis>



Contacts :

Simon DEHUZ, simon.dehuz@fft.fr, 06.31.94.13.52
(Conseiller en développement en charge du Paratennis)
Olivier DE MARCH, olivier.demarch@sfr.fr
Président de la commission régionale de Paratennis